



CONSEIL COMMUNAL III

Lycée - Peylanne
Plume la Poule



COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE DU 08 DECEMBRE 2021

Madame CHADEBOST, Présidente du Conseil Communal ouvre la séance.

Il s'agit de la dernière réunion du Conseil Communal de l'année, c'est l'occasion de dresser le bilan d'activités de l'année de cette instance.

Place Peylanne :

Le groupe de travail qui a travaillé sur ce sujet a pu présenter ses observations et propositions à l'occasion de la réunion restreinte du 25 novembre dernier avec notamment Madame FABRE-TABOURIN, 1^{ère} Adjointe au maire en charge des Grands projets de la ville de demain qui pilote, entre autres, la requalification de 7 places de la Talence dont la place Peylanne.

Il est positif que le bailleur social qui gère la résidence Frédéric Sévène soit venu participer au débat et qu'il ait accepté d'accompagner le projet de requalification de la place.

La restitution des propositions d'aménagement de la Ville pour donner suite aux remontées du Conseil Communal seront présentées lors d'une réunion publique programmée le 20 janvier 2022.

Spectacle pour les enfants des écoles Paul Lapie et Georges Lasserre :

En raison de l'aggravation de la situation sanitaire, le projet d'organiser et de financer la sortie des enfants des écoles Paul Lapie et Georges Lasserre pour aller assister à un spectacle de théâtre est annulée.

Manifestation « l'Art et la jeunesse » du samedi 2 octobre 2021 :

Le bilan de la première édition de cette manifestation est très positif même si des modalités d'organisation restent à améliorer.

Les prestations étaient de qualité et il y a eu du monde qui a assisté aux spectacles.

Il est convenu d'ores et déjà de reconduire cette manifestation, chaque année, le 1^{er} samedi du mois d'octobre et ce d'autant plus que Talence Evénements et le service culture de la Ville ont proposé de la combiner avec « l'Art et la manière » et la nuit des médiathèques qui se dérouleront le même jour (08 octobre 2022).

Projet de lieu de création d'un lieu de convivialité résidence Michel Montaigne :

Il est confirmé que l'espace vert à l'angle des rues Blumerel et Herriot appartient à la Ville.

Il y a donc une possibilité d'engager un projet sur le site consistant à renforcer la végétalisation de la parcelle par de nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes.

En parallèle, les Conseillers Communaux souhaitent la pose de bancs.

De plus, la création d'un jardin partagé pour les locataires des résidences Montaigne et Clément Thomas sera développé dans un second temps.

Le service des jardins de la ville a directement été consulté par les Conseillers dans le but d'obtenir un devis pour cette réalisation.

Il s'avère que le montant s'élève à 9 700 € HT.

Cette somme sera prélevée sur le budget 2022 du Conseil Communal car il est trop tard pour les engager sur le budget 2021.

Projet collectif de jeunes à la résidence Crespy :

Il est le résultat d'un travail des animateurs du centre social de bagatelle avec les jeunes de la résidence.

Il consiste à les mobiliser sur un projet dans lequel ils seraient acteurs et partie prenante : la réfection du terrain de football de la résidence.

L'initiative a été présentée à Monsieur le Maire ainsi qu'au bailleur social propriétaire du site (Domofrance).

Le Conseil Communal pourrait également être partenaire de ce projet en accordant une aide financière à hauteur de 5 000 €, somme qui correspond au coût d'achat des poteaux et filets de but. Les Conseiller Communaux votent à l'unanimité en faveur de cette aide qui sera prélevée sur le budget du Conseil Communal 2022 et qui fera l'objet d'une délibération lors d'un prochain Conseil Municipal.

Concernant la résidence Crespy, Madame Chadebost annonce que Domofrance va consulter ses locataires dans le cadre de la rénovation des bâtiments qu'il va engager.

Le centre Social de Bagatelle fera de même afin de cerner les attentes des habitants.

Une réelle démarche de développement social est en cours de construction sur la résidence Crespy.